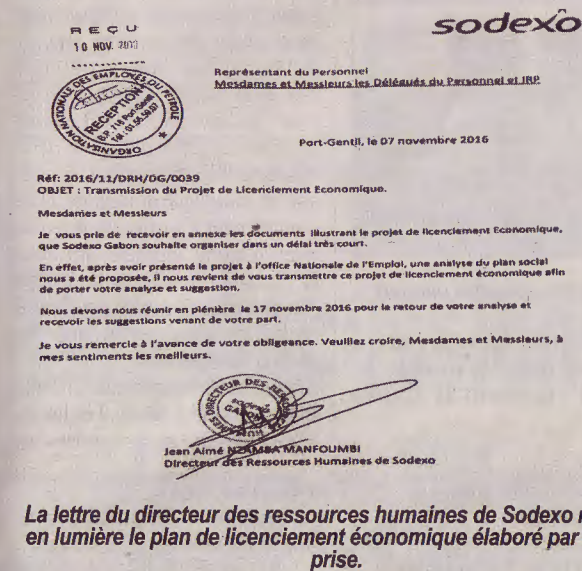


Le rétropédalage de Sodexo 429 personnes seront mises sur le carreau

L.N
On pensait le dossier Sodexo clos, après la signature d'un procès-verbal entre d'une part, la direction de cette société de catering et de l'autre, les syndicats ONEP (Organisation nationale des employés du pétrole) et CGSL (Confédération gabonaise des syndicats libres), le 04 novembre dernier. Ce procès-verbal de conciliation a d'ailleurs conduit à la levée de la grève illimitée déclenchée au sein de cette société le 28 octobre 2016. Alors que l'accord obtenu entre les parties par l'inspecteur spécial du Travail, Davy Thome Mboumba, considère la sauvegarde des emplois au

sein de l'entreprise comme « une priorité » et le recours au départ négocié en cas d'incapacité de l'entreprise d'assumer ses charges, la direction de Sodexo vient d'en décider autrement. Dans une lettre adressée aux employés, datée du 07 novembre 2016, le directeur des ressources humaines de la société présente un plan de licenciement économique visant 429 personnes, soit 65 % des effectifs. Cette décision qui traduit sans aucun doute la situation difficile que traverse en ce moment la société Sodexo, pousse les salariés et leurs syndicats à s'interroger sur la violation de l'accord signé le 04 novembre 2016. Ces derniers avaient pourtant, pour



La lettre du directeur des ressources humaines de Sodexo mettant en lumière le plan de licenciement économique élaboré par l'entreprise.

éviter que les salariés se retrouvent en situation de précarité, réussi à imposer la voie

du départ négocié qui prévoit les droits légaux. On parlait ainsi du « maintien pendant 12

mois de l'assurance maladie et du paiement d'un bonus exceptionnel calculé sur la base de l'indemnité de licenciement ». Concernant le bonus transactionnel, l'entreprise devrait verser entre 15 et 30 mois de salaire, en fonction de la catégorie, aux employés qui auraient opté pour le départ négocié. Mais tout cela est à présent balayé d'un revers de la main par la direction de Sodexo. Une attitude qui provoque à nouveau des remous et qui risque de conduire à une nouvelle paralysie des activités au sein de cette société. Tout en mettant la pression sur la direction de Sodexo, les syndicats ne perdent pas de vue la responsabilité de l'Etat gabonais dans la sévère crise que traverse en ce moment

cette société. L'Onep rappelle que l'Etat doit à Sodexo plus de 8 milliards de Fcfa. Le syndicat a même adressé une correspondance au Premier ministre afin d'amener le gouvernement à réagir. « L'Etat gabonais est le principal responsable du malaise financier de cette société et par ricochet, le potentiel sauveur d'emplois de ces centaines de compatriotes en passe d'être jetés dans les rues de la pauvreté, de la frustration et de la délinquance », peut-on lire dans cette lettre datée du 03 août 2016, signée du secrétaire général adjoint, Sylvain Mayabi Binet. Mais cet appel, comme bien d'autres, est resté sans suite et, comme toujours, ce sont les employés les laissés-pour-compte.